



Réunion du 16 Décembre 2019

CONDOLEANCES

Le District de la Loire vient d'apprendre avec beaucoup de tristesse, le décès de M. Cyrille FORESTIER, plus connu sous le surnom « Gino », joueur puis entraîneur des jeunes dans la catégorie U13 au club de Savigneux-Montbrison.

Le District de la Loire, présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille, ses amis et proche, et partage leur douleur dans ces moments difficiles.

CONGES DE NOEL

Lors des fêtes de fin d'année, les services administratifs du District de la Loire seront fermés, du vendredi 20 décembre au soir jusqu'au dimanche 29 décembre inclus.

Le District de la Loire ouvrira ses portes au public, le lundi 30 décembre à partir de 8H00.

Le District de la Loire souhaite de très belles fêtes de fin d'année aux partenaires, arbitres, dirigeants de clubs, joueurs, joueuses, parents, éducateurs, accompagnateurs, bénévoles,...

Il n'y aura pas de bulletin d'information le samedi 28 Décembre 2019.

Le prochain bulletin d'information paraîtra sur le site, samedi 4 janvier.

TOURNOI MOZAIC DE NOEL

Le tournoi débutera le 21 décembre 2019 et se terminera le 5 janvier 2020, à la salle Omnisport de la Plaine Achille 35 Boulevard Jules Janin 42000 Saint-Etienne.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter Mr William VALLAS commission technique du District de la Loire, au 07 61 54 08 24.

ASSEMBLEE FINANCIERE

Elle aura lieu le vendredi 10 janvier 2020 à ST PRIEST LOISIRS rue Simone de Beauvoir 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ. (Derrière le District de la Loire)

Les documents administratifs sont téléchargeables via internet sur le site du District de la Loire.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le 26 juin 2020.

INFORMATION IMPORTANTE

Suite à un problème de paiement des indemnités d'arbitres, et à un vide juridique dans les règlements de la coupe de la Loire des jeunes, le comité directeur en réunion du 12 décembre 2019 a décidé d'apporter et de valider la modification suivante à l'article 5.

Un club désigné officiellement comme club recevant et contraint, pour diverses raisons (terrain indisponible, arrêté municipal, classement des terrains, etc...), de se déplacer chez l'adversaire, sera considéré comme visiteur.

Cette modification aux règlements de la coupe de la Loire des jeunes, sera présentée à l'assemblée générale financière du district le vendredi 10 janvier 2020.